



## MODALITES DE SELECTION 2019 POUR LA FORCE ATHLETIQUE

### Préambule

Les modalités de sélection telles que définies ci-dessous ne dérogent pas aux règlements sportifs des différentes disciplines de la FFForce.

L'objectif prioritaire de l'Equipe de France pour l'année 2019 est l'obtention de médailles lors des Championnats du Monde Open et/ou atteindre le 10ème rang mondial au minimum selon les modalités de classement ministérielle. (Classement des médailles ou ranking IPF)

Pour les athlètes pouvant prétendre à une sélection internationale dans différentes catégories d'âge ainsi que plusieurs disciplines (Powerlifting, Bench Press, Développé couché), le comité de sélection veillera à limiter le cumul des objectifs afin de préserver leur intégrité physique.

Pour la catégorie jeune, l'objectif est de préparer et aguerrir les athlètes susceptibles d'intégrer le collectif de l'Equipe de France pour les Championnats du Monde Open.

Tout athlète prétendant à une sélection internationale devra être à jour de la surveillance médicale réglementaire et ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou dans l'attente de passage devant la commission de discipline.

### COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats du Monde Open, Juniors et Subjuniors** du 3 au 15 juin 2019 à Helsingborg (Suède)
- **Championnats d'Europe Open, Juniors et Subjuniors** du 30 novembre au 8 décembre 2019 à Kaunas (Lituanie)

### Autres compétitions internationales sur sélection DTN :

- **Championnats de l'Europe de l'Ouest** du 13 au 15 septembre 2019 à St Zenone al Lambro (Italie)
- **Coupe du Monde Universitaire** juillet 2019 à Tallin (Estonie)
- **Divers tournois internationaux**

## ***Championnats du Monde Open et Juniors***

### **Objectifs**

Placer un maximum d'athlètes parmi les finalistes et obtenir des médailles pour les meilleurs d'entre eux.

### **Sélection**

Après les championnats de France Jeunes (pour les juniors) et Elite (pour les open) 2019 auxquels la participation est obligatoire pour prétendre à une sélection dans sa catégorie d'âge, et en fonction de la forme des athlètes, les entraîneurs nationaux proposeront une liste d'athlètes sélectionnables au DTN.

Celui-ci retiendra alors en sélection définitive et en priorité, les athlètes qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements lors de ces championnats et qui seront inscrits au minimum dans le top 8 à l'issue des « preliminary » pour la catégorie open, et les athlètes qui seront inscrits parmi les 3 premiers pour les juniors. Les athlètes sub-juniors ne pourront pas prétendre à une participation à ces championnats.

# ***Championnats d'Europe Open Juniors et Subjuniors***

## **Objectifs**

Aguerrir nos meilleurs athlètes sur les plateaux internationaux et obtenir un maximum de médailles au total pour les meilleurs d'entre eux.

## **Modalités de sélection**

La fédération organisera un test de sélection, du 31 août au 1er septembre 2019, auquel seront convoqués les athlètes ayant réalisé les minima d'entrée en collectif France de leurs catégories d'âges respectives à compter du 1er janvier 2019. La participation sera obligatoire pour prétendre à une éventuelle sélection (sauf dérogation motivée du président de la CSNFA et du DTN). A l'issue de ce test match, les entraîneurs nationaux proposeront une liste d'athlète sélectionnables au DTN. Celui-ci retiendra alors en sélection définitive les athlètes ayant réalisé les minimas et, en priorité, les athlètes qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements lors de ces championnats. Seuls pourront prétendre à une sélection internationale les athlètes ayant participé à une finale France individuelle au cours des 3 saisons précédentes.

## ***Championnats de l'Europe de l'Ouest, autres tournois et compétitions internationales***

### **Objectifs**

Préparer les athlètes en devenir, en sélectionnant en priorité des athlètes juniors et sub-juniors qui ont un potentiel de progression important et des seniors à fort potentiel ayant réalisés les minima d'intégration aux collectifs France.

### **Modalités de Sélection**

Après les championnats de France jeunes et open 2019, et en fonction de la forme des athlètes, les entraîneurs nationaux proposent au DTN une liste d'athlètes sélectionnables pour ces championnats. Le DTN proposera la sélection définitive à la fin de la saison sportive.

## ***Coupe du Monde Universitaire\****

### **Objectifs**

Représenter la FFForce et la FFSU.

### **Modalités de participation**

Cette compétition peut concerner tous les athlètes ayant moins de 27 ans, possédant une carte d'étudiant et de niveau national Open au minimum.

### **Sélection**

Après les championnats de France jeunes et/ou open 2019 auxquels la participation est obligatoire, et en fonction de la forme des athlètes, les entraîneurs nationaux proposent au DTN une liste d'athlètes sélectionnables pour ces championnats. Le DTN retiendra alors en priorité les 2 meilleurs athlètes (un homme et une femme) qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements.

Les autres athlètes universitaires non retenus mais désireux de participer à cette coupe du monde pourront le faire à leurs frais, sous réserve de validation par le DTN.

\*\*\*\*\*

## Attention

\*\*\*\*\*

**Afin de pouvoir prétendre et honorer une sélection en Equipe de France ou une sélection nationale, tout athlète devra être titulaire d'une licence FFForce valable pour la saison en cours.**

Toute sélection peut être remise en cause pour :

- Blessure constatée,
- Méforme notoire,
- Non-respect de la convention SHN/Fédération,
- Non-respect de la charte de l'Equipe de France,
- Action pouvant constituer une infraction au règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non,
- Action pouvant relever de l'article 302 du règlement disciplinaire général de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non.

Dans ce cas, le Président de la FFForce, le Directeur Technique National et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la Charte de l'Equipe de France.

Elles sont validées dans les textes officiels de la FFForce.

Toute modification pourra y être apportée pour des raisons de force majeure et/ou dans l'intérêt supérieur de la France. Dans ce cas, celle-ci sera également validée et publiée.

Minima OPEN							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col. Fr	Europe	Monde
47	290	315	345	59	500	525	555
52	325	360	380	66	540	580	650
57	370	395	405	74	660	670	700
63	395	430	450	83	685	730	760
72	410	440	480	93	725	770	790
84	430	445	490	105	760	800	830
+84	440	520	540	120	770	840	860
				+120	850	870	890

Minima Juniors							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col. Fr	Europe	Monde
43	220	240	250	53	370	430	440
47	265	285	295	59	440	445	465
52	280	320	330	66	510	540	590
57	320	360	370	74	590	630	640
63	340	370	390	83	630	670	700
72	355	400	420	93	675	700	725
84	375	420	430	105	715	760	770
+84	380	425	435	120	745	790	810
				+120	760	800	850

Minima Sub-Juniors							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col.fr	Europe	Monde
43	185	195	230	53	360	400	410
47	210	230	245	59	400	420	430
52	235	270	305	66	450	490	500
57	250	325	335	74	505	575	590
63	285	365	370	83	545	590	625
72	315	370	375	93	600	640	655
84	325	375	380	105	610	655	665
+84	335	380	385	120	620	660	670
				+120	630	665	675

Grille de tolérance des poids de corps par catégories pour les seuls membres des collectifs France ayant déjà réalisé une compétition internationale dans leur catégorie de poids.

(2% arrondis au 50 g les plus proches)

catégorie	43	47	52	57	63	72	84
tolérance	43.85	47,95	53.05	58.15	64.25	73.45	85.70

catégorie	53	59	66	74	83	93	105	120
tolérance	54.05	60.20	67.30	75.50	84.65	94.85	107.10	122.40